



## AVIS DE MARCHÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

PA Les Rolandières, 17 rue de la Rouelle- 35120 Dol de Bretagne

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>

**Procédure de passation :** Procédure adaptée en application des articles L2123.1 et R2123.1 du Code de la commande publique

**Objet du Marché :** Maintenance des équipements de protection incendie

**CPV :**

50324200- Services de maintenance préventive

50413200- Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Découpage en lots :**

<i>Lot n°</i>	<i>Désignation</i>
<b>1</b>	<b>Maintenance des systèmes de sécurité incendie</b>
<b>2</b>	<b>Maintenance des extincteurs et des dispositifs d'évacuation naturelle de fumée et de chaleur (DENFC)</b>
<b>3</b>	<b>Maintenance des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES) &amp; des Blocs Autonomes de Protection Incendie (BAPI)</b>

Durée du marché public : 4 ans à compter de la date de notification du marché public.

**Conditions relatives au marché :** Il s'agit d'un marché ordinaire.

Chaque lot est composé d'une partie :

- fixe annuelle, réglée selon un Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) portant sur l'ensemble des opérations de maintenance préventive, conformément à l'Acte d'engagement ;
- à bons de commande : Conformément aux articles L2125-1 1° et R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande publique, les prestations de maintenance curative sont rémunérées par application des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et par bons de commandes passés au fur et à mesure des besoins sans montant minimum et dans la limite des montants maximum fixés à l'acte d'engagement.

**Les variantes facultatives ne sont pas autorisées**

**Critères de sélection des candidatures :** Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation. Tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes.

Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ses justificatifs.



**Consultation ouverte au dispositif « DUME SIMPLIFIE » : le marché public simplifié permettant de répondre à un marché public avec uniquement votre numéro SIRET. Le nombre d'informations demandées est réduit.**

**Critères de jugement des candidatures et des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères suivants :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

**Durée de validité des offres :** 120 jours à compter de la date de remise des offres.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** crédit ouvert au budget général de la Communauté de Communes – Financement sur ressources propres. Paiement par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

**Retrait des dossiers :** Forme dématérialisée : sur le site de <https://marches.megalis.bretagne.bzh> sous la référence MAPA 2025-004- aucun document ne sera envoyé par e-mail.

**Remise des plis :** conformément au règlement de consultation, la transmission des offres par voie électronique est obligatoire sous <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

**Recours :** Recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception de la lettre de refus, aux coordonnées suivantes :

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour Motte, 35 000 RENNES

Tel : 02.23.21.28.28 – Fax : 02.99.63.56.84

[greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

**Date limite de réception des offres : 25 juillet 2025 à 12h00**

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 24 juin 2025